

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2019/3006(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Agrément des établissements de produits germinaux ainsi que les exigences en matière de traçabilité et les conditions de police sanitaire applicables aux mouvements dans l'Union de produits germinaux de certains animaux terrestres détenus	
Complétant <a href="#">2013/0136(COD)</a>	
Sujet	
3.10.04 Elevage et production animale	
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>AGRI</b> <a href="#">Agriculture et développement rural</a>		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>ENVI</b> <a href="#">Environnement, santé publique et sécurité alimentaire</a> (Commission associée)		

Evénements clés			
17/12/2019	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2019)04055</a>	
17/12/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
15/01/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/01/2020	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
25/02/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/3006(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/9/02176

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2019)04055</a>	17/12/2019	EC
Document annexé à la procédure		<a href="#">C(2020)1502</a>	04/03/2020	EC

